[illegible] Charlemagne, au [illegible]

[illegible] avoir pas plus Charlemagne [illegible] qu'on l'a enterré [illegible]

[illegible] Alors je m'explique pourquoi il a l'air vieux.

Dédié à un avocat:

Dans le monde l'on vous appelle monsieur, ou barreau maître!!

Au chevet d'un malade:

—Savez-vous ce qu'il a?

—On pense qu'il a la petite vérole, mais le médecin ne se prononce pas encore.

—Et qu'attend-il pour donner son avis?

—Il attend que le malade soit grêlé.

Balandon raconte son mariage avec une jeune personne qui habitait l'appartement au-dessus du sien.

—Vous l'avez épousée, et vous ne la connaissiez pas!

—Mais non, fait Balandon. Seulement, elle jouait du piano toute la journée; j'étais horripilant. Nous avions, l'un et l'autre, un bail de neuf ans. C'est alors que j'ai eu l'idée de l'épouser, toutes les femmes ayant l'habitude d'abandonner le piano après leur mariage.

Pages d'album:

Trouver les hommes indignes qu'on leur veuille du bien, est un beau prétexte pour se dispenser de leur en faire.

L'escroquerie s'le plus souvent, pour complices, ceux qui se plaignent d'en être dupes.

—Naïveté d'enfant:

"Tu sais, Bob, dit la maman, j'écris à Mme Montague. Tu te rappelles à la campagne, l'aimable dame qui t'accompagnait toujours quand tu allais voir comment se portaient tes petits porcelets. N'as-tu rien à me dire pour elle?"

"Oh! oui. Dis-lui que je l'aime, et que je ne puis pas voir un cochon noir sans penser à elle."

Avis.

$850 00.

Nouvelle-Orléans, 6 juin 1891.

Le soussigné certifie qu'il avait en renouvellement le billet entier de combinaison No 33-42-55, Classe 232, de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le Quatrième Gros Lot de Huit Cent Cinquante Piastres, et rendu le 9 juin 1891, le billet ayant coûté la somme d'une piastre au bureau de Geo. J. Antz, 1260 rue Magasine, et que le montant en a été promptement payé sur présentation du dit billet au bureau de la Compagnie.

S. M. VASS.

Caissier N. O. National Bank, ville.

7 juin—1f

PETITES ANNONCES.

FLAUD[illegible]MEY & CO., Imprimeurs, No 22 rue de l'Union, entre Carondelet et St Charles, Nouvelle-Orléans, Louisiane.

Etiquettes de Pharmacieus imprimées et composées depuis 25c. le mille. 1d mars—1 an

JOLI choix d'articles religieux, spécialités pour Ire Communion, chez Mme Jacob, 17 Baronne. 5 avril—dim

MME JACOB, 17 Baronne, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17nov—dim

AU No 216 Bourbon, entre St Philippe et Dumaine, grande chambre meublée sur la rue $4; plus petite $4.50; pension $3.50 par semaine. Famille privée. 7juin—4dim

A VENDRE.

A VENDRE Au 76 de la rue Esplanade, portes et fenêtres de seconde main, briques etc. S'adresser 74 rue Esplanade 7 juin—7f

DEMANDES.

ON demande.—Un bon agent à la commission pour le placement de chromolithographies albums illustrés, marques à cigares etc. H. Dessain, Liége, Belgique. 28 mai—2 sem

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Wm J. Castell.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 15,964—Division B—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Wm J. Castell, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

6 juin—6 11 16

Succession de Mme B Dumesire

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,799—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Bernard Mayile, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

6 juin—6 11 16

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,029—Division E—Charles S. Claiborne vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Charles S. Claiborne, soit convoquée et tenue par devant W. Morgan Gardner, Esq., notaire à son bureau, Morris Building, coin des rues Canal et Camp, en cette ville, le LUNDI, 25me jour de juin, 1891, dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues. Et que E. A. O'Sullivan Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 21 mai 1891.

(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

23 mai—3 f au 25 juin

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 32 992—Division D—Prosper Lamal vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Prosper Lamal soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Hunter C. Leake, Esq., notaire à son bureau, No 188 rue Common, en cette ville, le LUNDI, 22me jour de juin 1891 afin de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur l'application du pétitionnaire pour une décharge et sur toutes autres affaires qui pourront leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Jos. Lombard, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 18 mai 1891.

Signé: N. E. RIGHTOR, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

19 mai—3 f au 22 juin

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,152—Division "E"—John H. Langeman vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire John H. Langeman soit par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion de ses créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Orr, notaire, le MARDI, 16me jour de juin 1891, à 11 heures A. M., afin d'accepter la remise des biens du dit insolvable conséquemment son application pour la décharge de ses dettes, voter pour un syndic et sur toutes autres matières qui pourront leur être soumises, et dans l'intervalle il est par le présent ordonné que toutes procédures contre la personne et les biens du dit insolvable soient suspendues.

Nouvelle-Orléans, 2 juin 1891.

Signé: ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

6 juin—3 f au 16 juin

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 33,029—Division E—Charles S. Claiborne vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Charles S. Claiborne, soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gardner, Esq., notaire à son bureau, Morris Building, coin des rues Canal et Camp, en cette ville, le LUNDI, 25me jour de juin, 1891, dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit, et de voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues. Et que E. A. O'Sullivan Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 21 mai 1891.

(Signé) ALBERT VOORHIES, Juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.

23 mai—3 f au 25 juin

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS DE DEUX MILLIONS DISTRIBUES.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ils sont tirés en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par l'intégrité de ses tirages et le prompt paiement des lots, attestés ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paient tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Pres La Nat Bank
P. LANAUX, Prest, State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat Bank
CARL KOHN, Prest, Union Nat. Bank

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 16 JUIN 1891.

GROS LOT: $600,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$600,000, soit	$600,000
1 lot de	200,000,	200,000
1 Lot de	100,000,	100,000
1 Lot de	50,000,	50,000
2 Lots de	20,000,	40,000
5 Lots de	10,000,	50,000
10 Lots de	5,000,	50,000
25 Lots de	2,000,	50,000
100 Lots de	800,	80,000
200 Lots de	600,	120,000
500 Lots de	400,	200,000

PRIX D'APPROXIMATION

100 Lots de $1,000, soit	$100,000
100 Lots de $800,	80,000
100 Lots de $400,	40,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $200, soit	$199,800
999 Lots de $200,	199,800
3,144 Lots se montant à	$2 159,000

PRIX DU BILLET:

Entier, $10; Demi $5; Quart, $10; Huitième, $5; Vingtième, $2; Quarantième, $1 [rien de moins].

Prix pour les clubs, 55 fractions de billets de $1 pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDES PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS,

PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquel'es nous paierons tous les frais et nous passerons d'avance les frais d'express sur les BILLETS et les LISTES DE LOTS, envoyés à nos correspondants.

Adressez à PAUL CONRAD, Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

La Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots, jusqu'à ce que les Tribunaux aient reconnu Nos Droits comme Institution d'Etat. Les autorités postales néanmoins continueront à livrer toutes lettres ORDINAIRES adressées à Paul Conrad, mais elles ne feront pas parvenir les lettres ENREGISTREES à son adresse.

Les listes officielles des lots seront envoyées à quiconque demande à tous les agents de localités, quelques-unes de nos lettres, vendus par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La Cour Suprême de l'Etat de la Louisiane a décidé le 27 avril 1891 que la question de maintenir la loterie en opération jusqu'en 1895 serait soumise au vote du peuple de cet Etat à une élection qui aura lieu en avril 1892; ainsi qu'il a été décidé par la Législature de l'année dernière.

L'élection qui aura lieu conformément au dit ordre et à la décision de la Cour Suprême dans le mois d'avril de l'année prochaine décidera finalement si la loterie cessera ses tirages après le 1er janvier 1895, ou continuera de tirer jusqu'au 1er janvier 1919.

QUELLES QUE SOIENT LES CIRCONSTANCES DE LA LOTERIE CONTINUERA ses tirages jusqu'au 1er janvier 1895.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE et pas d'autres, qui veulent la chance du lot annoncé.

N. A. LUMINAIS, Greffier.

ANNONCE JUDICIAIRE

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Mme Eliza N. Thomson, exécutrice, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 32,275.—Avis est par l'ouverture de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, le 24 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1e Un certain morceau de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Commerce, Julie, St-Joseph et Tchoupitoulas, ayant plus ou moins deux cent vingt-cinq pieds cinq pouces de face à la rue Commerce, entre Julie et St-Joseph sur une profondeur de cent dix pieds un pouce, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'y y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent.

2e Un autre morceau de terre situé dans le fond du terrain ci-dessus décrit, le dit morceau de terre mesure, plus ou moins, cent soixante-deux pieds onze pouces et quatre lignes de face dans le fond de la propriété ci-dessus décrite, commençant sur le côté près de la rue Julie sur une profondeur de vingt-deux pieds six pouces. Ensemble avec tous les magasins, entrepôt, hangars, améliorations qui y trouvent, quatre pieds deux pouces et quatre lignes entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent; ensemble avec cent-quarante-cinq actions du fond capital de la Banque de la Louisiane de la valeur de cent dollars chacune y attachées et y appartenant sur les propriétés ci-dessus décrites.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

29 mai—29 juin 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Sherif de Machines, Pilons pour broyer le riz, Machines, etc.

Comptoirs,

Vitrines, Glace, Vieux Bois, Iron, Briques, Wagon Truck.

— AU SEL —

Argentrie de Valeur.

Succession de Veuve R. Saloy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 32,840, Division D—En vertu d'un ordre de vente en date du 23 mai 1891, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au comptant, ci-après décrite, sur les lieux et après désignées, les jours, les dates et les heures mentionnés ci-après, à savoir:

Le mardi, 9 juin 1891, à 10:30 A. M., au local Nos 108 et 112 rue des Magasins:

Un lot de machines, écrans, arbres de couche, poulies, colimons (ballings), une machine, huit pilons pour broyer le riz, une balance à cuivre, un coffre-fort, un lot de tables, bureaux, boîte d'outils, vieux fer, bois etc.

Le mardi, 9 juin 1891, à 11:30 A. M., au local No 172 rue du Canal:

Treize comptoirs en bois avec tiroirs, etc.

Le mardi, 9 juin 1891, à 12:30 P. M., à l'entrepôt No 51 Promenade Carondelet—

Un lot de vitrines, glace, vieux bois, portes persiennes, fenêtres, parts, trucks, brouettes, bureaux, 1 lot de vieux fer, cuivre, briques, etc.

Le mardi, 9 juin, 1891, immédiatement après la vente ci-dessus, dans la cour No 61 rue Carondelet—

6 1/2 jeux de wagon-trucks

—ET LE—

Mercredi, 10 juin 1891, à 10 heures A. M., à mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—

Un grand assortiment

—D'ARGENTERIE.—

Comprenant couteaux, fourchettes, cuillères cuillères à thé, cuillères à soupe, grandes cuillères, cuillères pour dessert et cuillères à sucre, couteaux pour le beurre petits couteaux avec manches en nacre, jeux de couteaux et fourchettes à découper, verres, nappes, essuyeurs, et un service à thé en argent, comprenant une théière, pot à lait, sucrier, pot à eau, une paire de pinces à sucre, etc.

Aussi, rugs, tapis etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Sheriff Civil de la Paroisse d'Orléans.

29 mai—29 juin 9 10 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété désirable dans le Quatrième District.

Lhote & Cie vs. Mme Alice Wyss, veuve de Martin Wyss, administratrice, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans.—No 32,960.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 20 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet désigné par le numéro municipal 218 et borné par les rues Conery, Sixième et Tytanée et l'avenue St-Charles, anciennement l'Ilet borné par les rues Nayades, Washington, Tytanée et Sixième, faubourg Livaudais, et désigné par le numéro trente, sur un plan dressé par N. Morlhausen, voyer, daté le 23 décembre 1844, et annexé aux archives de D. J. Ricardo, ex-notaire, d'après le plan No 2, (la dite rue Conery étant une nouvelle rue allant à travers le centre du dit Ilet de la rue Nayades à la rue Prytanée), lequel dit lot mesure trente pieds sept pouces et deux lignes de face à la rue Conery, sur une profondeur de cent pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Sheriff Civil pour la Paroisse d'Orléans

20 mai—20 27—3 10 17 30 juin

ANNONCE JUDICIAIRE

Magnain et Propriété pour résidence dans le Premier et le Sixième District. Coin sud-est des rues Perdido et Howard.

ET

Coin des rues Constance et Bordeaux.

No 32,973.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

Vente en partisse.

PAR HOEY & O'CONNOR, Nicholas J. Hoey, encanteur,—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un jugement rendu dans la susdite affaire par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le 27 mai 1891, et signé le 2 juin 1891, et un ordre subséquent daté et signé le 5 juin 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci-après décrite, savoir:

1e Trois certaines portions de terre dans le carré d'Ilet borné par les rues Perdido Franklin, Gravier et Liberté, se touchant et mesurant comme suit:

1e Un certain morceau de terre formant le coin des rues Perdido et Franklin, se composant de tous les terrains 1 et 2 sur un plan de E. Pilié, le 16 avril 1891, mesurant 62 pieds, 5 pouces et 5 lignes de façade rue Perdido, sur 85 pieds, 11 pouces et 5 lignes de profondeur, et 62 pieds de façade rue Franklin, 84 pieds, 11 pouces, 4 lignes de profondeur de l'autre côté, et 50 pieds, 10 pouces et 0 lignes de largeur à l'arrière.

Les améliorations consistant d'une rangée de bâtisses en briques à un étage, le coin occupé par une épicerie.

2e Un autre terrain situé au premier, composé des terrains 3 et 4 sur ledit plan, et mesure 65 pieds de façade sur la rue Perdido sur 83 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'une rangée de quatre bâtisses en briques à un étage.

3e Un autre terrain à côté et contigu aux deux propriétés ci-dessus décrites, composé du terrain No 1 sur ledit plan et mesure 27 pieds de façade rue Franklin sur 125 pieds 10 pouces quatre lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Perdido, 127 pieds 8 pouces de largeur dans le fond, au pied américain.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant W. H. Seymour, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis au moment de l'adjudication pour tirer la vente.

7 juin—7 6 13 20 27—juil 4 11 18

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE

PROPRIETE EN BRIQUES,

Coin nord-ouest des rues Perdido et Franklin.

Propriété rues Remparts et Bassin, entre les rues Toulouse et St-Pierre.

Bâtisses de fabriques, rue Toulouse, entre Remparts et Bourgogne.

Mme Mary Maria Martin Harrison, veuve de Jules Joseph Malit et al. vs. les tuteurs et curateurs spéciaux des enfants mineurs de William Louis Alfred Sorbé.

VENTE EN PARTAGE.

No 33,016—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi, à la Bourse d'Encan, en vertu d'un jugement rendu dans la susdite affaire par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le 27 mai 1891, et signé le 2 juin 1891, et un ordre subséquent daté et signé le 5 juin 1891, il sera vendu à l'encan, la propriété de valeur ci-après décrite, savoir:

1e Un certain morceau de terre formant le carré d'Ilet borné par les rues Perdido Franklin, Gravier et Liberté, se touchant et mesurant comme suit:

1e Un certain morceau de terre formant le coin des rues Perdido et Franklin, se composant de tous les terrains 1 et 2 sur un plan de E. Pilié, le 16 avril 1891, mesurant 62 pieds, 5 pouces et 5 lignes de façade rue Perdido, sur 85 pieds, 11 pouces et 5 lignes de profondeur, et 62 pieds de façade rue Franklin, 84 pieds, 11 pouces, 4 lignes de profondeur de l'autre côté, et 50 pieds, 10 pouces et 0 lignes de largeur à l'arrière.

Les améliorations consistant d'une rangée de bâtisses en briques à un étage, le coin occupé par une épicerie.

2e Un autre terrain situé au premier, composé des terrains 3 et 4 sur ledit plan, et mesure 65 pieds de façade sur la rue Perdido sur 83 pieds 11 pouces et 4 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistant d'une rangée de quatre bâtisses en briques à un étage.

3e Un autre terrain à côté et contigu aux deux propriétés ci-dessus décrites, composé du terrain No 1 sur ledit plan et mesure 27 pieds de façade rue Franklin sur 125 pieds 10 pouces quatre lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Perdido, 127 pieds 8 pouces de largeur dans le fond, au pied américain.

Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant W. H. Seymour, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis au moment de l'adjudication pour tirer la vente.

7 juin—7 6 13 20 27—juil 4 11 18

ANNONCE JUDICIAIRE

Elégante résidence, No 215 avenue Jackson, coin nord-ouest de la rue Chestnut.

Mme Veuve Emma H. Berthelot vs. Mme Jacob E. Fitch et Mme Wm D. Magionis et als.

No 30 217—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

Vente pour effectuer un partage.

PAR HOEY & O'CONNOR—Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureau No 17 rue Carondelet—SAMEDI, 11 juillet 1891, à midi à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un jugement de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, le 12 juin 1891, et signé le 13 avril 1891, il sera vendu à l'encan—

L'élégante résidence à deux étages No 215 de l'Avenue Jackson, dans l'Ilet borné par les rues Jackson, Josephine, Chestnut et Chiffres. Le terrain mesure 60 pieds de façade rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et forme l'encoignure des rues Jackson et Chestnut.

Le terrain est magnifiquement arrangé avec jolis jardins et un conservatoire, etc.

Des cartes des encanteurs seront requises pour visiter la propriété.

Conditions de la vente—Un tiers au plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste en un crédit d'un et deux ans avec intérêt à raison de 8 pour cent par an garanti par hypothèque spécial et privilège et lien du vendeur et toutes les charges usuelles de garanties. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour l'année 1891, en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente au frais de l'acquéreur pardevant Geo C. Prout, Notaire.

7 juin—7 14 21 28—5 juillet 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété dans le Second District.

Félicien Bonnecarrère vs Clément Aveton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 32 443.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, le 20 juin 1891, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges lui appartenant, situé dans le Second District de cette ville, désigné comme lot No neuf, de l'Ilet No cinquante-quatre, (maintenant No 250) mesure 40 pieds de façade rue Jackson sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, et forme l'encoignure des rues Jackson et Chestnut.

Le terrain est magnifiquement arrangé avec jolis jardins et un conservatoire, etc.

Des cartes des encanteurs seront requises pour visiter la propriété.

Conditions de la vente—Un tiers au plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste en un crédit d'un et deux ans avec intérêt à raison de 8 pour cent par an garanti par hypothèque spécial et privilège et lien du vendeur et toutes charges usuelles de garanties. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour l'année 1891, en sus du prix de l'adjudication et un dépôt de 10 pour cent au comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James J. Wolfe, Esq., notaire.

Pour le "Cottage Rosedale"—Comptant au moment de l'adjudication et l'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour cette année 1891, en sus du montant d'adjudication.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant James J. Wolfe, Esq., notaire.

20 mai—20 23 30—juin 6 13 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage double d'un bon rapport, Nos 649 et 646 1/2 rue St-André, entre Clara et Willow.

Succession de John Costello et Mary Joynt, sa femme.

No 31,050 Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Common—SAMEDI, 13 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 mai 1891, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Magnifique cottage double en bois Nos 646 et 648 1/2 rue St-André, contenant 8 chambres, double allées, citerne, cour à l'arrière. Le lot est désigné par le No 4, et est situé dans le Quatrième District de cette ville et dans le centre d'Ilet borné par les rues St-André, Josephine, Clara et Willow, mesurant, d'après un plan annexé à un acte pardevant Henry Kareshide ancien notaire, 30 pieds de face à la rue St-André, 100 pieds de face à la rue Josephine, sur 37 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Willow et 98 pieds 4 pouces 3 lignes, plus ou moins, de profondeur sur la ligne du côté vers la rue Clara, près du marché Keller et dans un voisinage bien habité; loué $12 par mois.

Conditions—Un tiers au plus comptant, le balance à 1 et 2 ans au gré du crédit avec sûreté de billets et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt, et toutes les clauses usuelles de sûreté pour assurer les taxes de 1891, et faire le dépôt usuel de 10 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant Joseph D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

12mai—13 20 23 30—juin 6 13

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés de valeur dans le Premier District.

Résidence attrayante à deux étages, 202 rue Locust, près Clio.

Propriété-résidence productive, coin des rues Religieuses et Orange.

Magnifique cottage double en briques, Nos 43 et 43 1/2 rue Religieuses.

—ET—

40 actions du fonds-capital de la Compagnie d'Assurance Pelican de la Nlle-Orléans.

Succession de John Spencer.

No 32,670—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—Le SAMEDI, 20 juin 1891, à midi, Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District Division C, pour la paroisse d'Orléans, en date du—mai 1891, rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

1e La jolie et attrayante résidence en bois à deux étages, No 202 rue Locust, entre Clio et Calliope, dans l'Ilet autrement borné par le quatrième Premier District de cette ville, retirée de la banquette, avec double galeries devant et 6 chambres dans la bâtisse principale et 2 chambres dans une bâtisse détachée dans le jardin, citerne, hangars bois et à charbon et cours proprement pavées. Le lot est désigné par la lettre "A" sur un croquis fait par A. Diettel, architecte, annexé à un acte passé pardevant Aug. E. Legier, notaire en cette ville, le 9 mai 1891, et ledit lot mesure 40 pieds 4 pouces de face à la rue Locust sur une profondeur, sur une ligne le divisant du lot "B," sur le dit croquis, de 59 pieds ou le rétrécissant à 40 pieds 4 pouces à la rue Calliope, et 40 pieds 4 pouces de largeur dans le fond, le tout mesurant environ 40 pieds 4 pouces de face à la rue Locust sur une profondeur de 120 pieds, ou plus ou moins, entre lignes parallèles.

La susdite propriété décrite est splendidement située du côté ombragé d'une des plus larges avenues de la ville, adjacente à l'avenue St-Charles, près de l'église, marchés et écoles dans un quartier prenant de valeur continuellement, s'améliorant rapidement grâce aux améliorations qui s'y poursuivent et s'y achèvent par l'érection de plusieurs nouvelles et belles résidences. Il n'est pas de meilleure localité pour de placements de capitaux engageants et pour l'établissement de demeures respectables.

2e Le lot même indivis du droit, titre et intérêt en et à un certain terrain de terre dans le Septième District de cette ville, désigné sur l'ancien plan de Carrollton comme l'ancien No 129 original, maintenant les Nos 307 et 324 du nouveau plan de la ville; compris entre les rues Dumbronno, Jefferson, Neuvième et Dixième, et mesure par le nouveau plan comme suit: 300 pieds de façade rue Neuvième; 300 pieds 2 pouces de façade rue Dixième; 252 pieds de façade rue Cambronne, et 55 2/10 de façade rue Jefferson, entre lignes égales et parallèles, mesure améliorée, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Un tiers au plus comptant; le reste à 1 ou 1 et 2 ans, à l'opt. du acquéreur; la partie à crédit, s'il en est, sera remboursée par des billets des acquéreurs portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets, et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; les améliorations devront être assurées et les polices transférées aux détenteurs des billets. Pour la propriété décrite en cinquième lieu, comptant.

Les acquéreurs seront requis d'assumer le paiement des taxes dues et exigibles en 1891 en sus du prix d'adjudication et payeront au moment de la vente 10 pour cent comptant du prix d'achat.

Les actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.

6 juin—6 13 20 27—4 11 juillet

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage double "Quatrième District."

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur, bureau 10 rue Carondelet—SAMEDI, 27 juin 1891, à midi, à la Bourse des Encanteurs il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre de l'Hon. D. King, dans la succession de Warren Payne, No 32,509 et un ordre de l'Hon. E. A. Monroe, dans la succession de Minerva Payne, femme de Warren Payne, No 32,506, juges de la Cour Civile de District, Divisions B et C pour la paroisse d'Orléans les deux ordres sont datés le 21 mai 1891, la propriété décrite en après à savoir:

Le cottage résidence en bois à double corps de logis ayant 5 chambres, hangar et citerne situé dans le Quatrième District de cette ville 201 rue Quatrième, dans l'Ilet 168 borné par les rues Quatrième, Treizième, Howard et Liberté.

Le lot de terre est désigné par le No 20 sur une esquisse du dit Ilet, annexée pour qu'on s'y réfère à un acte de vente pardevant A. Heck, Jr., notaire, le 13 février 1886, d'après laquelle le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue Quatrième sur 95 pieds de profondeur entre lignes parallèles; dans un voisinage qui va en s'améliorant, près des parcs publics, rues pavées et lignes de chemin de fer.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur paiera les taxes de 1891 en sus du prix d'adjudication; 20 pour cent comptant sur le prix d'achat seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant B. Ory, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 mai—24 30—juin 6 13 20 27

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE

Buvette à l'encan.

Dans l'affaire de Gustave Drewes, Jr. vs ses créanciers.—No 32,962—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR ALBERT BRIGNONI, encanteur—Bureau, 39 rue Royale—JEUDI, 18 juin 1891, à 11 heures A. M., à l'encoignure des rues St-Louis et Moreau, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District Division E, en date du 4 juin 1891, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le contenu d'une buvette située au coin ci-dess